



**« LE RETOUR DE L'IRAN DANS LE JEU
DES PUISSANCES : UNE OPPORTUNITE
POUR LA FRANCE ? »**

Commandant Philippe Le Bot

Sous la direction de :

Monsieur Pascal Chaigneau

RESUME

Depuis son élection, le président Rohani s'est efforcé de construire les conditions du développement économique de l'Iran en même temps que d'améliorer les relations de l'Iran avec le reste du monde. Ces perspectives ambitieuses sont soutenues par une grande partie des iraniens, il est réélu en mai 2017. L'un des moments forts de son premier mandat a été l'accord nucléaire iranien en juillet 2015, conclu avec les grandes puissances mondiales au terme de 12 années de tractations. Cet accord est aujourd'hui remis en cause par les Etats-Unis.

Ce qui se joue entre la France et l'Iran n'est pas exclusivement historique et culturel, la relation franco-iranienne a une dimension hautement stratégique. Le président Rohani n'a pas pu, faute de temps, honorer l'engagement qui était le sien d'ouvrir son pays au reste du monde avec les bénéfices économiques que la nation iranienne attendait. L'accord nucléaire iranien est le cheminement le plus équilibré et pragmatique vers l'ouverture de l'Iran au reste du monde. Le remettre en cause n'a d'autre conséquence que de redonner aux conservateurs iraniens les moyens de revenir en force sur la scène politique intérieure, *in fine* d'encourager l'Iran vers un armement nucléaire.

Le présent mémoire défend l'intérêt pour la France d'une relation franco-iranienne articulée autour de la défense de nos intérêts économiques en Iran et plus largement en Asie centrale et d'autre part autour d'une initiative européenne pour l'établissement d'une structure régionale de résolution des conflits (sur le modèle de l'OSCE), dont les règles de transparence et les mécanismes de liaison pourraient au moins apaiser les antagonismes dangereux (Arabie Saoudite – Iran), au mieux constituer les conditions d'une résolution des conflits.

ABSTRACT

Since becoming president, Rouhani has aimed to build a better economy in Iran and improve its relations with the rest of the world. This earned him a lot of support from the Iranian people and he was re-elected in May 2017. One important event during Rouhani's presidency happened in 2015, when he made an important deal with other major world powers, known as the Iran nuclear deal. At the time, Iran did not have a very good relationship with these other countries because they thought that Iran was working to build a nuclear weapon - even though Iran said its nuclear activities were peaceful. As a result, the UN, US and several other countries imposed special restrictions on Iran called sanctions, which were designed to damage its economy and put pressure on the country to stop what it was doing with its nuclear program. It took 12 years to find an agreement, which is now endangered by the US.

What is at stake between France and Iran is not only cultural, it could also be highly strategic and might offer an excellent return on investment. President Rouhani hasn't delivered what the people of Iran had hoped he would. The situation for ordinary people living in Iran has not got much better. Protests broke out earlier this year because people remain frustrated about this. Food prices are still high, the standard of living is low and many people don't have jobs. I believe that the deal has been a step in the right direction. Thanks to JCPOA, Iran could have transformed its society and economy, so that the standard of living be better. While European leaders said that the deal wasn't perfect, they believe it is a step in the right direction and it would not be a good idea to abandon it. On the contrary, the extraterritoriality of their sanction measures are unacceptable. And now, the Europeans should not have to pay for the withdrawal from an agreement by the United States. France would propose sanctions-blocking measures to the European Commission. What I defend through this work is the idea that France could initiate the establishment of a regional structure whose aim would be no other thing than thrust between major regional powers, transparency as much as possible and political, cultural reasons for peace in the Middle East as a whole. Iran could be a pivot to implement this. One certain thing is that it would be without any leadership from the US.

Table des matières

I.	Les facteurs d'un tournant stratégique résolument favorable à l'Iran ou les fondamentaux d'une renaissance iranienne.	6
a.	l'Iran est le vainqueur incontestable de la guerre en Syrie.....	6
b.	les termes précis d'une renaissance durable	10
c.	la France face au fait « iranien »	14
II.	La rationalité des intérêts français en Iran.....	15
a.	l'ambiguïté des relations franco-iraniennes est une réalité historique sans forcément représenter un handicap.....	15
b.	L'intérêt français est d'abord économique	17
c.	Surtout, sur le long terme le bénéfice politique peut être considérable.....	21
III.	Le prix à payer	24
a.	Composer avec des incertitudes majeures : l'Iran doit relever ses propres défis	24
b.	Ce que pourrait signifier la fin de notre alignement aveugle sur la stratégie américaine : les possibles contraintes américaines	26
c.	Un nouvel âge pour la stratégie française en Asie centrale ou au contraire des intérêts impossibles à croiser ?.....	30
	Conclusion:	33

*« Comme tu es lente à faire la paix,
comme tu es prompte à entrer en guerre.
Cette promptitude fait tarder mon bonheur,
et cette lenteur hâte mon trépas. »*
Khosrovâni, poète iranien du Xe siècle.

Rarement dans les annales de la diplomatie, une négociation aura été aussi longue et compliquée. Il aura fallu douze années de rencontres, plusieurs prolongations et une ultime journée de tractations particulièrement fiévreuses, pour que l'Iran et le groupe des six grandes puissances, les pays du « P 5+1 » (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) puissent s'accorder sur le nucléaire iranien, mardi 14 juillet 2015 à Vienne. Les tractations ont été excessivement tortueuses et invitent à la prudence : *« Il existe deux thèses sur l'impact d'un accord, relevait en 2015 un négociateur¹ : ou bien il pousse l'Iran à avoir une attitude résolument ouverte, ou bien il incite le régime à compenser cette ouverture par une plus grande rigidité intérieure. »*

Aujourd'hui, ce ne sont pas tant les velléités iraniennes d'acquérir un arsenal nucléaire qui mettent en péril l'accord si difficilement trouvé entre les acteurs, que la volonté du président Donald Trump, soucieux d'afficher son refus du multilatéralisme, en même temps qu'il désigne un ennemi, clair et nommément désigné, artifice utile pour mobiliser la nation américaine et renforcer son *leadership* sur le plan intérieur.

A la veille de la Première guerre mondiale, lorsque l'Europe dominait le monde, celle-ci s'inquiétait du « péril jaune ». Pourtant, durant les deux siècles précédents, au moins, l'histoire était faite par les « blancs ». Hier fondé sur la race, le fantasme s'est aujourd'hui transposé sur le religieux. L'Iran fait peur parce qu'elle est perçue avant tout comme une théocratie. Pourtant, si le Moyen-Orient est sur le point de connaître un tournant stratégique majeur, c'est, en partie, le fait de ce grand pays dont la richesse et l'importance civilisationnelles sont souvent sous-estimées.

Certes, il ne fait aucun doute que le régime de Bachar Al Assad porte de lourdes responsabilités dans la tragédie syrienne qui se joue depuis 2012. De la culpabilité du clan Assad à la responsabilité de la République Islamique d'Iran, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent, rapidement et sans nuance. C'est oublier que ce pays est entouré des zones les

¹ Cité par François Géré, *Défense et Stratégie* n°38 automne 2015

plus instables² au monde et qu'il n'a d'autre choix que de nouer des liaisons parfois dangereuses. Or, paradoxalement, l'Iran ne pourrait-il pas représenter un pôle de stabilité pour toute la région ?

La conviction que le présent mémoire défend est que la situation au Moyen-Orient connaît un tournant stratégique dont bénéficie en premier lieu l'Iran. Ce nouveau contexte pris dans toute sa mesure permettrait une nouvelle stratégie générale pour la France en Iran et plus largement en Asie Centrale.

Tirer le meilleur bénéfice de ce tournant stratégique suppose d'en connaître les ressorts profonds : la renaissance de l'Iran est une réalité qui s'appuie sur des fondamentaux solides tandis que la France joue un rôle secondaire dans la recomposition des équilibres régionaux. Composer avec les évolutions régionales rapides est nécessaire. Dans une deuxième partie, il convient d'appréhender les intérêts français dans leur propre rationalité, un exercice absolument indispensable pour parfaire notre engagement sans forcément payer le prix fort, outre atlantique. Enfin et surtout, nous militerons, dans une troisième partie, pour un discours stratégique français ou européen en faveur d'un dialogue structuré avec l'Iran, qui aurait incontestablement quelque chose de singulier dans le contexte de tensions actuelles. Il n'est pas interdit de penser qu'il aurait quelques vertus apaisantes pour l'ensemble de la région.

I. Les facteurs d'un tournant stratégique résolument favorable à l'Iran ou les fondamentaux d'une renaissance iranienne.

a. l'Iran est le vainqueur incontestable de la guerre en Syrie

En 2017, après cinq longues années de guerre, le régime de Bachar al Assad est toujours en place, grâce à l'appui de la Russie mais surtout grâce à l'Iran. Selon Amélie Myriam Chelly³, on entend aujourd'hui, dans les protestations violentes de rue de ce début d'année 2018, le slogan « Mort au Hezbollah ». Cela traduit, selon elle, le sentiment des opposants iraniens que de larges sommes sont confisquées au peuple pour être investies ailleurs que dans le pays, notamment dans le sud Liban et dans les lieux saint chiites, et dans la lutte contre les « takfiri » (les djihadistes). En creux, il est possible de mesurer ce qu'a pu coûter la guerre en Syrie et, plus généralement, la stratégie d'influence iranienne au Moyen-Orient. La

² Ce qui reste de l'Etat islamique à l'Ouest, en Syrie et en Irak ; les taliban à l'Est en Afghanistan et Pakistan ; le Baloutchistan à l'Est ; le Haut-Karabakh en Azerbaïdjan au Nord et enfin l'Arabie Saoudite au Sud, de l'autre côté du golfe arabo-persique.

³ Amélie Myriam Chelly, docteur en sociologie et membre associé au CADIS (EHESS-CNRS), auteur de *Iran, autopsie du chiisme politique*. (Editions du Cerf, 2017).

participation de l'Iran a été et reste décisive, peut-être plus que celle de la Russie. Gérard Chaliand, qui connaît les réalités de terrain, est encore plus catégorique : « Le véritable vainqueur en Syrie est l'Iran »⁴. En Syrie, les milices iraniennes ont participé aux combats au même titre que les miliciens hazaras d'Afghanistan ou les chiites du Pakistan⁵. Les succès iraniens tiennent à la cohésion du clergé chiite, institution organisée avec la même efficacité qu'un parti marxiste. En comparaison les sunnites sont bien moins unis et coordonnés. L'Arabie Saoudite n'a pas eu les mêmes succès au Yémen.

Au demeurant, cette situation contrastée se lie à l'antagonisme Iran-Arabie Saoudite, qui n'est pas nouveau. A travers lui, se joue une véritable guerre dont l'enjeu n'est rien d'autre que l'avenir de l'Islam. Déjà, en 2008, Robert Baer soulignait l'échec des sunnites au cours des quatre décennies précédentes. Il s'agit, selon lui, d'une série de trois échecs. Un premier échec concerne celui du nationalisme arabe, longtemps considéré comme l'expression de tout le mécontentement arabe. Il y a tant de sectes religieuses associées à des factions politiques distinctes qu'un projet politique est illusoire et qu'une identité arabe est impossible. En l'occurrence, la catastrophe qui secoue l'Irak après l'intervention américaine condamne pour de bon tout projet ou toute idée de cette nature. Le deuxième courant politique fut le renouveau islamique sunnite, le fondamentalisme même qui nous amena Oussama Ben Laden. Dès les années 1970, le fondamentalisme se fit messianique puis, rapidement, tendit vers le nihilisme, force tournée vers la destruction. Le fondamentalisme sait anéantir mais n'offre rien sur quoi reconstruire. Le béotien sunnite peut très bien s'emparer d'un verset du Coran, l'interpréter comme bon lui semble et même s'en servir pour justifier un acte de violence, quelque cruel, stupide et vain qu'il puisse être. Le troisième courant est le nationalisme laïc. Nasser, le président égyptien perdit la guerre de 1967. La Syrie du Baas perdit successivement trois guerres contre Israël, en 1967, 1973 et 1982. L'Irak du Baas perdit aussi trois guerres : la guerre Iran-Irak, la guerre du Golfe 1990-1991 et la guerre d'Irak. La monarchie échoua aussi d'une certaine manière. Les cinq familles qui régissent la côte arabe du Golfe n'ont jamais pris part à aucune guerre. La construction de complexes hôteliers hors norme, l'érection de tours toujours plus hautes ne peuvent occulter le fait qu'aucune guerre n'a réellement été menée. En d'autres termes, l'islam sunnite est marqué au fer rouge de la défaite. Lorsque la défaite est perçue comme une profonde humiliation, se trouvent les meilleures conditions d'un bouillon intellectuel pour justifier la haine de l'Occident, sans vraiment s'accorder d'ailleurs

⁴ Gérard Chaliand, Pourquoi perd-on les guerres ? Un nouvel art de la guerre occidentale, 2016

⁵ Article d'Ali Alfoneh, du 31 janvier 2018, carnegieendowment.org, en novembre 2017, alors que les opérations de libération d'Abu Kamal à la frontière irako-syrienne se terminent, le général Qassem Suleimani a rendu un hommage public aux irakiens, syriens, libanais, afghans et pakistanais qui ont versé leur sang.

sur la définition de l'Occident. Olivier Roy⁶ décrit sans doute le mieux la déconstruction qui s'opère dans les différentes évolutions de l'Islam. Les mouvements islamistes-intégristes contemporains trouvent pour motif central la constitution d'une « néo-ethnicité » ou une reconstruction identitaire des musulmans dans leurs sociétés environnantes. Cette tendance dit en creux l'état de déliquescence spirituel des mouvances.

Dans la bataille pour le leadership spirituel dans l'Islam, au jeu du quitte ou double, les chiites prennent progressivement l'ascendant sur les sunnites, l'Arabie Saoudite par exemple est en train de perdre toute influence au Liban, en Syrie et en Irak. Le « simulacre » de démission du premier ministre Saad Hariri nous rappelle le contexte de l'assassinat en 2005 de l'ancien Premier ministre libanais Rafiq Hariri, citoyen libano-saoudien très proche des Saoudiens. Bienfaiteur personnel des œuvres de charité les plus populaires de l'Arabie saoudite, gestionnaire de fonds de la famille royale saoudienne ou encore décorateur des divers palais saoudiens, il était aussi considéré comme le « père du Liban » de l'après-guerre civile. Son assassinat fut le signe flagrant de la perte d'influence saoudienne au Liban. Ce glissement dans l'équilibre des influences semble s'opérer de nouveau. L'ordre sunnite est de nouveau sur la défensive, et peut-être aussi sur le chemin de la déliquescence. Compte tenu des caractéristiques de l'islam sunnite (absence de hiérarchie cléricale), le processus est sans doute inexorable. Au fond, les fondamentalistes sunnites n'ont pas de plan clair, si ce n'est la purification de l'Islam, ou l'application stricte de la charia. Considérer le coran comme seule constitution possible pour le monde musulman reviendrait à instituer l'Ancien Testament comme seul texte de loi pour les chrétiens.

Les chiites, quant à eux, présentent une caractéristique dans leur pratique religieuse, ce qu'ils appellent *ijtihad* ou « exercice du jugement indépendant ». Dans les faits, un imam chiite, *mutjahid*, est seul formé pour interpréter le Coran selon la raison et une certaine forme de « jurisprudence ». Un fidèle chiite ne peut interpréter le Coran tout seul, il lui faut l'aide et l'intercession d'une autorité en la personne de ce *mutjahid*. Une interprétation littérale du Coran est finalement chose rare chez les chiites. Hassan Nasrallah définit l'*ijtihad* comme « procédant à des adaptations acceptables aux contraintes de temps et d'espace » permettant de répondre à des exigences modernes concernant l'individu et la communauté. Les chiites s'adaptent du coup bien mieux que les sunnites. Par exemple, Hassan Nasrallah détient une certaine forme d'autorité pour déclarer une guerre licite ou illicite tandis qu'un *takfiri* sunnite ne sera jamais autorisé à se compromettre avec un *kafir* (كافر), un ennemi non musulman. Si

⁶ Olivier Roy, L'Islam mondialisé. Paris, Seuil, 2002, 209 p.

Nasrallah⁷ est devenu secrétaire général du Hezbollah, c'est évidemment parce qu'il a combattu sur tous les fronts mais c'est aussi parce qu'il a subi des années de formation classique, sur le Coran ainsi que dans d'autres disciplines comme la logique aristotélicienne. De façon sans doute plus triviale, l'Iran, le Hezbollah, les chiites ont un formidable levier dans ce qu'il propose en terme de rapports sociaux. Le boulanger nécessiteux de la banlieue sud de Beyrouth, furieux de voir son pays « sous influence », est susceptible de se tourner davantage vers l'Iran que vers l'Arabie Saoudite, les saoudiens étant perçus comme ne se refusant rien et se complaisant dans leurs richesses éphémères. Gérard Chaliand résume assez bien ce sentiment (en réponse à Olivier Berruyer⁸) : « à part la longueur de la barbe, du voile ou l'interdiction d'écouter de la musique, qu'ont-ils fait ? Rien. Avec eux, je n'ai jamais entendu le mot "travail". C'est un mot qui ne s'emploie pas. ». Lorsqu'en 2008, le président Bush prononce depuis son hôtel des Emirats, un discours appelant les Arabes à s'allier avec conviction avec les Etats-Unis afin d'affronter la menace iranienne montante, « L'Iran, premier sponsor du terrorisme international », ses propos attirèrent moins l'attention que le lieu où ils les prononça : un complexe hôtelier haut de gamme où les chambres se louent deux mille cent cinquante dollars la nuit, un hôtel en bord de mer, dont la construction coûta trois milliards de dollars, s'élevant sur une bande de sable blanc étincelant de 1,3 kilomètre de long, importé jusqu'au dernier grain de sable d'Algérie, sans oublier le fameux Ski Dubaï, gigantesque station de ski, décorée de chalets et de sapins authentiques, offrant 22 500 m² de pente composée de six mille tonnes de neige artificielle, maintenue à température négative dans un environnement où les températures extérieures dépassent allègrement les quarante degrés.

En un mot, de façon inédite, l'Iran a gagné en influence sur deux fronts : celui de la confrontation militaire et celui spirituel du *leadership* religieux dans l'Islam⁹. La virulence de l'antagonisme Arabie Saoudite – Iran est un témoin du statut retrouvé de puissance régionale. Le cessez-le-feu de la guerre Iran-Iraq en 1988 avait le goût amer de la défaite pour les Iraniens. Les mollahs se sont sentis humiliés d'avoir consenti un statu quo. Ils prendront leur revanche au printemps 2015 lorsque les pasdarans envoyés par Téhéran reprendront à l'Etat Islamique la bourgade de Tikrit, ville de naissance de Saddam Hussein.¹⁰

⁷ http://www1.rfi.fr/actufr/articles/080/article_45490.asp

⁸ <https://www.les-crisis.fr/gerard-chaliand-pour-les-pays-occidentaux-les-attentats-cest-du-spectacle-par-adrien-mideau/>

⁹ Ce leadership conforte la constitution et le régime iraniens, il ne faut pas oublier l'article 152 de la constitution de la République islamique d'Iran qui consacre l'ambition d'être le « défenseur de tous les musulmans.

¹⁰ Ils planteront le drapeau des Gardiens de la Révolution sur le mausolée de l'ancien dictateur, acte symbolique fort pour de nombreux Iraniens.

b. les termes précis d'une renaissance durable

Beaucoup de choses ont été dites sur les guerres et menaces qui ont marqué l'histoire iranienne. Mais ni l'Iran, ni surtout les iraniens n'ont jamais abdiqué, montrant une remarquable capacité de résistance et d'imagination. Si un mot devait caractériser l'Iran, ce serait « résilience ». Dans quelques domaines, l'Iran a suivi l'évolution « normale » d'un pays émergent mais il suffit de comparer Téhéran et Dubaï pour mesurer ce qui sépare l'Iran de la place qui pourrait être la sienne, en terme de développement économique. Plus de trois décennies de République Islamique ont transformé l'Iran et les iraniens qui forment aujourd'hui une nation nouvelle. Ils ont connu des années noires et terribles mais aussi des succès. Il ne s'agit sans doute pas de la renaissance de l'Iran éternelle qui fascine et illusionne toujours, mais de la mise en œuvre de dynamiques nouvelles, dans un contexte régional en pleine recomposition. L'Iran dispose de fondamentaux qu'il convient de mettre en perspective. Ces atouts sont ceux d'une nation, d'une société et enfin d'une économie.

En premier lieu, l'Iran est aujourd'hui une nation. « C'est l'entité politique la plus ancienne, de type impérial, actuellement existant sur la planète, apparue de façon définitive dans son emplacement actuel quelque trois ou quatre siècles avant que la Chine ne parvienne au stade d'Etat unique centralisé » comme le rappelle le géographe Xavier de Planhol¹¹. En fait, l'Iran n'est pas seulement l'héritier de l'Empire de Cyrus et Darius mais aussi et surtout le résultat de liens primordiaux qui se sont forgés entre les Iraniens et leur territoire, entouré de peuples non-iraniens (quinze voisins différents). Au fond, tout est déjà dit dans le Livre des Rois : le roi Fereydun partage son empire en trois, il donne l'Iran avec ses villages irrigués à Iraj, le monde des steppes et des nomades d'Asie centrale à Tur, le Levant à Salm. L'Iran est la synthèse difficile de trois mondes, soumis à toutes les invasions d'Alexandre Le Grand aux impérialismes ottoman, russe et britannique. Ce partage est une réalité géographique à l'instar du mont *Damavand*, volcan éteint situé sur les monts Alborz, sur les hauteurs de Téhéran, à la jonction des aires de diffusion des espèces botaniques des mondes sibérien, indien, européen, méditerranéen et africain. Il est un symbole national, selon le consensus établi par le nationalisme iranien, en complément des symboles islamiques. Les sites internet de la diaspora iranienne utilisent très souvent ce beau sommet enneigé comme illustration en fond d'écran. Le poète iranien Bahâr, l'un des plus grands poètes modernes, lui consacre de nombreux vers parmi lesquels : « Quand la cruauté du ciel fit la Terre, cette boule obscure,

¹¹ 2006, « réflexion sur l'identité iranienne », Mondes et cultures, LXVI, vol. 1, p.261

silencieuse et froide, Elle lui tendit le poing de colère, et ce poing, c'est toi, c'est toi, *Damavand* »¹². Ces vers soulignent à quel point la cohésion nationale n'est pas sans rapport avec le territoire, ou dit autrement la topographie de haut plateau entouré de montagnes, montrant une grande diversité écologique issue de trois mondes différents, associant les montagnes, les piémonts et les déserts. Les villes et leurs bazars, situés au débouché des vallées de montagnes contrôlaient les villages et les paysans du piémont agricole mais aussi les nomades qui migraient entre désert et montagne. Les Iraniens ont longtemps possédé ou au moins contrôlé les deux versants des montagnes, c'est-à-dire les basses terres extérieures qui sont formées des zones tampons, pour protéger le cœur de l'*oekoumène*, la patrie iranienne, *sarzamin-e Iran* (آ سرزامين ايران) : Mésopotamie orientale, Transcaucasie, Caspienne, région de Herat et le golfe persique. Et fait remarquable, les iraniens ne sont jamais allés au delà de ces glacis de sécurité qui ont été et restent toujours des zones de contact et de conflit avec les peuples voisins.

Ensuite, l'Iran est l'un des pays les plus peuplés du Moyen-Orient. Fort de plus de 80 millions d'habitants, l'Iran est de taille comparable à la Turquie (79 millions) ou l'Égypte (88 millions). A contrario, les monarchies du Golfe Persique sont relativement peu peuplées, les travailleurs étrangers sont souvent bien plus nombreux que les nationaux (ils représentent 86% au Qatar, 70% aux Emirats arabes Unis, 69% au Koweït, 28% en Arabie). La démographie cache une réalité sociale : l'Iran est en pleine recomposition sociale, l'évolution est même assez inédite. La classe moyenne urbaine, assez nombreuse, est largement instruite et ambitieuse pour ne pas être écrasée par le despotisme intérieur. Les milieux islamistes se sont même ouverts à ces ambitions nationales. Les nouvelles générations, celles nées après la Révolution, aspirent à davantage d'ouverture, ils veulent majoritairement la levée des sanctions internationales et soutiennent donc l'accord du 14 juillet 2015. L'élite est évidemment bien réticente à ces changements puisque ceux-ci remettent en cause leur position dominante, mais elle doit de plus en plus composer avec ces nouvelles tendances. La relative retenue des forces de maintien de l'ordre à l'égard des manifestants en janvier 2017 est à remettre en perspective¹³ et représente un signe parmi d'autres des nouvelles tendances à l'œuvre au sein du régime qui n'est pas complètement aveugle et compose avec une société « en ébullition ». Les moins de 20 ans sont cependant moins nombreux que les générations de jeunes adultes de 25-45 ans, qui ont pour priorité les questions d'emploi, de niveau de vie, de sécurité. Le régime peut compter sur le consentement relatif de toute une classe moyenne qui

¹² « le damavand » de Bahâr, Z. Safâ, Anthologie de la poésie persane, p. 399

¹³ le nombre de victimes en 2009 est sans comparaison possible, la répression policière ayant été sans commune mesure.

ne souhaite pas « résister ».

Si le bilan de la République islamique reste mitigé sur le sujet de la condition féminine, il reste que la socialisation des femmes iraniennes est quelque chose d'absolument remarquable, à plus d'un titre. En outre, la perte de pouvoir de la famille patriarcale crée un contexte tout-à-fait nouveau qui implique de relativiser le rôle des facteurs ethniques souvent donnés comme primordiaux. Le nombre de femmes élues au Parlement a relativement augmenté bien que l'on soit loin de la parité. Depuis 1995, le nombre de femmes au parlement augmente de façon constante pour atteindre le record de 17 femmes en 2016 sur 290 députés, elles n'étaient que quatre avant 1995. Le véritable changement ne concerne pas tant leur nombre que le fait qu'elles soient élues en dehors de Téhéran, dans des milieux ethniques tribaux et dans de petites villes frontalières. Déjà, en 1997, la question de l'accession d'une femme à la présidence de la République s'est posée, au moins sur un plan strictement théorique. Huit candidatures féminines ont été déposées, le Conseil des Gardiens de la Constitution les ont, certes, toutes écartées mais le débat ne laisse apparaître aucun argument relatif au sexe pour justifier sa décision. En 2005, il a ainsi validé le principe de l'acceptabilité d'une candidature féminine, sans, à nouveau, en valider une. Et, en 2009, les femmes des quatre candidats en lice, en particulier l'épouse de Mithosseïn Moussavi, ont pris une part active à la campagne présidentielle. C'est qu'une sociabilité féminine de masse s'est développée depuis 40 ans, sous la forme de réunions religieuses, au cours desquelles la foi se mêle au sport, à la musique, à la culture et à l'associatif. L'exemple le plus révélateur de ce poids des femmes dans le paysage social est la multiplication des voyages en groupe qu'elles effectuent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Trois femmes intègrent en août 2017 le cabinet du président Rohani tout juste réélu, sans qu'il n'ait pu pour autant nommer aucun ministre femme. « *Nous nous attendions à la nomination d'une femme au moins* »¹⁴, a souligné, Mohammad Reza Aref, chef de file des députés réformateurs au Parlement. Plus tard, il déclare, dans les médias iraniens, que la délégation de la cheffe de la diplomatie européenne, Frederica Mogherini, venue à Téhéran samedi pour assister à la cérémonie d'investiture du président Rohani, ne comprenait pratiquement que « *des femmes, ce qui était lourd de signification* », preuve que le *statu quo* n'est finalement que provisoire.

Avec les progrès de la scolarisation, le persan, langue officielle de l'Iran, est aujourd'hui compris sinon parlé par la quasi totalité des Iraniens. Il s'agit d'une chose remarquable, considérant qu'en 1986, 15% déclaraient l'ignorer. En particulier, les

¹⁴ <http://www.lemonde.fr/international/article/2017/08/09/trois-femmes-integrent-le-cabinet-du-president-iranien-aucune-n-est-ministre>

périphéries du territoire national étaient sous-développées et sont aujourd'hui « émergentes » grâce à la politique active de scolarisation du pouvoir central. Au final, aujourd'hui, seul le Baloutchistan reste vraiment marginal. Le persan fait l'unité du pays, car cette langue n'est pas réductrice à une ethnie. Le caractère transculturel du persan et des œuvres artistiques qui lui sont associées n'est pas lié à un pouvoir politique particulier. Les poésies de Hafez, le livre des rois de Ferdowsi sont autant de « monuments » culturels partagés par tous. La statue de cet auteur est la seule qui n'ait pas été abattue par la Révolution de 1979. Le Livre des rois *shâhnâmeh* reprend les mythes, thèmes et pensées de l'Iran zoroastrien, qui donna au persan une notoriété et un développement de la Transoxiane à l'Inde et de la Caspienne à Bagdad. L'Iran entretient avec son patrimoine littéraire un rapport particulier, la plupart des Iraniens (y compris la diaspora) connaissent par cœur les vers des poètes classiques comme Djalâl ad Din Rûmi (XIII^e siècle) ou Hafez (XIV^e siècle), souvent utilisés pour commenter une situation ou réfléchir à un destin singulier. La littérature iranienne ne s'est pas appauvrie depuis la révolution, bien au contraire. Les contraintes structurelles de la censure ont finalement l'effet inverse. Librairies, groupes de lecture, ateliers de création littéraire abondent en Iran, y compris sur la toile : le persan est l'une des dix langues les plus utilisées sur la blogosphère. L'Iran n'est pas signataire de la convention de Berne relative à la protection des œuvres¹⁵, les textes d'auteur sont partagés très librement. De nombreux éditeurs travaillent à mettre en avant la littérature iranienne contemporaine, parmi lesquels la maison d'édition Naakojjaa, fondé en 2012, qui publie sous différents formats, y compris électroniques. Cette littérature est de plus en plus traduite et de plus en plus visible à l'étranger grâce à la diaspora. Christophe Balaÿ a entrepris avec succès de traduire toute l'œuvre de Zoyâ Pirzâd, une auteure arménienne particulièrement appréciée en Iran. *A contrario*, certaines œuvres sont traduites de l'anglais vers le persan, franchissant l'obstacle de la censure : le *Voile de Téhéran*¹⁶, de Parinoush Saniee connaît ainsi un succès phénoménal. On peut aussi citer le livre de Seyyedeh Zahra Hosseini, *One woman's War : Da*, 2014, qui retrace la vie d'une jeune fille se donnant corps et âme à la patrie iranienne.

Certes, la société iranienne est en constante « ébullition ». Les ingrédients d'une renaissance durable s'y trouvent tous réunis. Un tel bouillonnement se manifeste sous une forme normée par la révolution de 1979, difficile à cerner pour un français lui-même

¹⁵ La littérature persane se développe sur Internet depuis 2001, date à laquelle Hossein Derakhshan a mis en ligne le premier blog en persan, sous le pseudonyme Hoder.

¹⁶ Le roman retrace l'histoire d'une génération et le combat de femmes qui s'émancipent, malgré la pression sociale, traduit dans plus de vingt-cinq langues.

prisonnier du prisme de la Révolution Française.¹⁷

c. la France face au fait « iranien »

De prime abord, les relations entre la France et l'Iran ont reposé essentiellement sur des échanges culturels. Sur le plan des contrats d'armement, l'Iran est resté pendant longtemps une chasse gardée américaine et britannique. La France a été en pointe dans les secteurs de l'automobile, des équipements ferroviaires, de l'audiovisuel et surtout dans le secteur nucléaire. Mais la France n'a jamais eu de relations politiques fortes avec l'Iran. Pourtant, les rois de France ont été les premiers à dépêcher des émissaires dans la Perse safavide. Napoléon envoya le général Gardanne négocier une alliance pour attaquer les Britanniques aux Indes et aider Téhéran contre les Russes avant d'oublier ce projet et de se rapprocher de la Russie, ce qui n'a eu d'autre conséquence que de créer un vrai sentiment de défiance. La France ne joue finalement qu'un rôle secondaire. Sous l'ère de Réza Chah Pahlavi, les relations furent surtout culturelles et n'ont d'ailleurs jamais cessé de l'être malgré les aléas politiques. La visite du général de Gaulle en 1963 suscite beaucoup d'espoirs politiques et un réel enthousiasme populaire, mais cette visite ne donnera pas plus de résultats concrets que celle de Georges Pompidou en 1969 et de Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Elles facilitèrent seulement la conclusion de contrats importants comme la construction de la centrale nucléaire de Dar-Khovin près d'Ahwaz par FRAMATOME, mais sans jamais déboucher sur la création de relations privilégiées ou la naissance d'un lobby iranien à l'instar de l'Irak voisin. En juin 1974, le gouvernement français s'engage à vendre à l'Iran plusieurs centrales nucléaires. La proposition française consiste en la construction de trois centrales de recherche à Téhéran et l'exploitation de gisements d'uranium naturel par une société franco-iranienne. Paris propose surtout d'associer Téhéran à la construction de l'usine Eurodif d'enrichissement d'uranium pour lui permettre d'acquérir le combustible nécessaire au fonctionnement des futures centrales nucléaires civiles. En décembre, le chah accorde un prêt de 1 milliard de dollars à la France en échange d'une participation de l'Iran au capital d'Eurodif à hauteur de 10%. Cette participation lui permettrait d'acheter 10% de l'uranium enrichi produit par l'usine de Tricastin. Tout est en place mais la coopération, dès le départ, s'enraye. Mais le 9 avril 1979, le nouveau gouvernement islamique dénonce le contrat de coopération nucléaire, c'est le début du contentieux Eurodif qui va compliquer la relation bilatérale. Enlèvements, prises

¹⁷ Mona Ozouf écrit, dans *La fête révolutionnaire*, 1988, Gallimard, « La France privilégie la fête, l'Iran préfère s'endeuiller ».

d'otage, « guerre des ambassades », ce seront une escalade de provocations avant que la France ne rompe officiellement toute relation avec l'Iran, le 17 juillet 1987. L'opération Prométhée sera déclenchée dans la foulée, le groupe aéronaval français croisera aux larges des côtes iraniennes pour assurer la liberté de circulation dans le Golfe mais aussi et surtout faire pression sur l'Iran, affichant sa détermination à frapper.

En synthèse, la France a proposé une forme de coopération dans des domaines où elle est pionnière, à l'instar de l'exploitation des sites *off-shore*, dès les années 60 ou la construction de centrales nucléaires. Mais d'un autre côté, la France n'hésite pas à livrer des Super étendards et des mirages F1 à son ennemi juré irakien, elle héberge l'organisation des *moudjahédines* du Peuple et, enfin, se montre plus rigoureuse que les Etats-Unis dans les négociations sur le nucléaire iranien. En conséquence, la France est de tous les pays européens celui qui subit le plus durement l'hostilité de l'Iran islamique culminant avec l'attentat DRAKKAR en 1983 à Beyrouth. Si la médiocrité de ces relations n'a pas empêché la création de *joint venture*¹⁸, la relation franco-iranienne est constamment placée sous le signe de la défiance, compte tenu des nombreux contentieux depuis l'avènement de la République islamique.

II. La rationalité des intérêts français en Iran

a. l'ambiguïté des relations franco-iraniennes est une réalité historique sans forcément représenter un handicap

Certes, avant la conquête de l'Iran par les musulmans au VIIe siècle, la parenté entre les cultures romaine et sassanide est réelle. A Rome comme en Perse, l'empereur est source de droit comme peut l'être l'aristocratie militaire, les contrats sont conclus par les marchands et soigneusement encadrés par la loi. Au Moyen-Age, les invasions successives qui déferlent sur l'Iran se traduisent par une véritable fracture.

L'aristocratie militaire, discréditée en Perse par les invasions qu'elle n'a su empêcher, conserve en France un prestige certain. La culture marchande, fortement valorisée par l'Islam en Iran, demeure très encadrée en France. La série d'invasions que subit la Perse installe une

¹⁸ Peugeot est un des premiers producteurs de voiture, Total est la première entreprise internationale à réaliser un gigantesque chantier, celui du complexe gazier d'Assoulouyeh, Alstom, les entreprises agro-alimentaires ou de cosmétique ont par ailleurs une place de premier choix.

mentalité obsidionale au point de modifier le rapport au temps des iraniens : en même temps que se développe l'esprit de résistance aux conquérants étrangers, s'enracine en Iran une savante culture de l'inertie. La loi du roi s'efface au profit de relations interpersonnelles alors qu'au même moment, en France, l'Eglise opère une distinction entre la loi divine et la loi humaine, permettant de fait la renaissance du droit. Au final, les clercs occidentaux se font les défenseurs de la clarté alors même que les Perses élaborent une culture de la dissimulation. Au XVII^{ème} siècle, Jean Chardin, marchand de diamant à la cour de Perse sous le règne de Shah Abbas II, s'étonne de ce que les négociations ne soient pas comme en France l'apanage de la noblesse d'épée. « Le nom de marchand en Orient, est un nom de grand respect : ces gens sont élevés aux plus hautes charges et, d'ordinaire, on en prend pour les ambassades ». Les Iraniens envoient en mission diplomatique des commerçants et les Français des gentilshommes couverts de gloire, ne partageant en aucune façon des considérations commerciales. Les racines de la relation franco-iranienne sont déjà là. La négociation commerciale engage en Iran la survie d'une aristocratie déchue qui demande à survivre. Les élites iraniennes ont développé un art subtil de négociation parce qu'elles jouent depuis toujours leur survie politique, culturelle et religieuse face à un envahisseur, souverain, qui n'est pas persan, et une négociation marchande triomphante dans une Perse islamisée. Les institutions de la France sont au contraire au service de la diplomatie du premier rang, comme l'énonce clairement Richelieu en 1629, la négociation comme l'action armée se présente comme un moyen pacifique d'assurer la puissance du roi, à qui « s'ouvre les portes des Etats voisins comme lointains ». La négociation est continue, les Affaires Etrangères se définissent comme une « négociation incessante, ouverte ou secrète, en tous lieux » chapitre VI de son Testament politique. Par nature, rien ne devait rapprocher la France et l'Iran

La visite du général De Gaulle, en 1963, est donc particulièrement singulière. Amir Aslan Afshar, aide de camp du Shah, en témoigne et rapporte les paroles mémorables du général De Gaulle « C'est de la joie que j'ai éprouvée en visitant ce pays et je souhaite dire que l'Iran est la France du Moyen-Orient et que nous sommes, nous-mêmes, l'Iran de l'Europe ». Surtout, il souligne les affinités de la France avec l'Iran, malgré les milliers de kilomètres qui les séparent. « Comme deux miroirs qui se font face, ils ne cessent de se renvoyer leurs reflets à l'infini... Dans mon pays le nom de « Franc » *farangi* désigne non seulement les Français mais aussi tous les Européens et même les Américains. ». Il ajoute un élément singulier puisé de son histoire familiale : « tandis que Napoléon dépêchait en Perse le général Gardane chargé de moderniser l'armée persane, mon aïeul Askar Khan Afshar sera le

premier ambassadeur à demeurer en France, l'hôte du Louvre et de la Malmaison »¹⁹. Tout au long du XIX^{ème} siècle, les Shahs de la dynastie des Kadjars, dont les médecins étaient toujours français, ont multiplié les marques de considération et d'admiration pour la France. Après des années d'exil passées au Negresco de Nice et au Majestic de Paris, Ahmad Shah, le dernier kadjar, a finalement rendu l'âme à Neuilly. En 1873, Nasser Eddine Shah sera la première tête couronnée à visiter Paris au lendemain de son humiliation et à gravir les 1665 marches de la Tour Eiffel qui venait d'être inaugurée.

Plus encore que sur le plan politique, les relations s'exaltent dans le registre culturel. Les plus grands archéologues français ont fouillé les immenses richesses du plus vieil empire du monde, de Jacques de Morgan à Roman Ghirshman. C'est de cette terre qu'ils ont extrait le Code d'Hammourabi conservé au Musée du Louvre. Plus près de nous encore, le récit que fait le chevalier Chardin de son périple en Perse inspire la littérature de son temps. Charles Perrault imagine son « chat botté » en pensant à Shah Abbas devenu marquis de Carabas. Montesquieu constate, lui, que débarrassé de son turban, Usbek ressemble à n'importe quel Français. Les Iraniens ont été fascinés par Alexandre Dumas et ses Trois mousquetaires, au point qu'un sociologue prétend que, dans l'inconscient collectif iranien, le chemin qui mène du parvis de Notre Dame au Louvre est plus direct que celui qui conduit de la Place royale d'Ispahan au palais des quarante colonnes. Enfin, si le Larousse est « farci » de mots d'origine iranienne, on dénombre dans le persan moderne plus de 2000 mots français. En Iran, on dit « merci », et on donne sa « carte de visite ».

Même s'il y a des zones d'ombre, à l'instar du Khomeyni qui, de retour de Neauphle – le-château, n'a eu de cesse de bannir le français d'Iran, il reste que la France a toujours eu une place de choix dans la culture iranienne et que ce ne sera jamais un handicap.

b. L'intérêt français est d'abord économique

Depuis sa première élection, le président Hassan Rohani veut l'ouverture de l'Iran à l'économie mondialisée. Cette volonté est entendue par les nouvelles générations comme une véritable promesse. Parmi les conditions indispensables, il affirme la "nécessité" grandissante d'un "recours aux capitaux étrangers" pour soutenir "une croissance de 8%", l'Iran a "besoin

¹⁹ Amir Aslan Afshar, *Mémoires d'Iran*, Editions Mareuil, 2015, 504 pages

de 30 à 50 milliards de dollars d'investissements étrangers par an"²⁰. De plus, l'accord de 2015 doit signer la fin des "sanctions secondaires" qui concernaient, entre autres, la France et les pays européens. Téhéran va donc pouvoir importer plus facilement des produits étrangers, mais ce sont surtout les secteurs bancaires et financiers, celui des assurances, celui du pétrole et du gaz, celui de l'or ou encore celui de l'automobile, qui devaient s'ouvrir en priorité. Les limites de cette normalisation ont vite été identifiées : les banques européennes présentes sur le marché américain refusent d'effectuer des opérations avec la République islamique par crainte de sanctions futures. Le seul espoir est né du choc de confiance produit par la signature des contrats iraniens d'Airbus et de Boeing. Ces contrats devraient installer un climat de confiance et pourraient ouvrir la voie à de futurs contrats avec de grands acteurs économiques mondiaux. Le président Rohani affiche une volonté résolue de conclure des accords avec les pays européens : le gouvernement négocie avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux pour être retiré des « listes noires²¹ ». Il y a donc une possible convergence d'intérêts entre tous ces acteurs dès lors qu'un climat de confiance sera durablement établi.

La capitale se prépare depuis 2015 à une vraie révolution urbaine²². Des centres commerciaux émergent à l'instar de ceux qui se sont multipliés dans les Emirats Arabes Unis. Par exemple, la première enseigne officielle Mango a pris ses quartiers dans le *mall* Palladium, un centre commercial titanesque du nord de Téhéran, symbole de l'Occident, une implantation inédite. A cause des taxes, les prix pratiqués sont en moyenne 40% plus chers que les prix européens mais son directeur rêve d'y voir s'implanter un jour des marques prestigieuses comme Chanel ou Burberry. A l'étage inférieur, se tient un supermarché où des fromages français sont vendus ainsi que des tire-bouchons alors que l'alcool est strictement interdit depuis 1979. Plusieurs *malls* ont été inaugurés en 2015 et certains n'ont rien à envier aux Galeries Lafayette²³. Les *Iran Malls* en phase de construction ont pour vocation d'être parmi les plus grands centres du monde.

Cependant, les échanges commerciaux franco-iraniens restent limités. Si, d'après les chiffres de l'*Iran Trade Promotion Organization*, on constate une hausse des exportations européennes en Iran, qui devraient atteindre les 7 ou 8 milliards d'Euros en 2017²⁴, ce sont

²⁰ Le total des investissements directs étrangers s'élève à 5,168 milliards de dollars, de janvier à août 2016 alors que pour l'année iranienne 1393 (mars 2014 à mars 2015), à l'époque des sanctions, il s'élevait à 920 millions de dollars, soit une augmentation assez sensible des investissements étrangers mais encore très loin des aspirations du président Hassan Rohani.

²¹ L'adoption de contre-mesures à l'encontre de l'Iran en juin 2016 a été suspendu pour douze mois *in extremis*.

²² Mariam Pirazadeh, *Quand l'Iran s'éveille* aux éditions de La Martinière, 2016, 155 p.

²³ Voir par exemple le *Rosha center* sur l'avenue Farmanieh, <http://www.roshacenter.com>

²⁴ Selon la calendrier iranien de mars 2017 à mars 2018, les échanges entre les quatre plus gros exportateurs européens ont représenté 5,2 milliards d'Euros sur les trois premiers trimestres.

toujours la Chine (25,2%), la Turquie (6,9%) et la Corée du Sud (6,8%) qui se taillent la part du lion. Naturellement, la levée d'une partie des sanctions le 16 janvier 2016 a permis un renouveau. En raison du durcissement progressif des sanctions internationales, les échanges commerciaux franco-iraniens (de biens) s'étaient effondrés de 3,7 milliards d'euros en 2004 à 516 millions en 2014. Dès 2015, ils ont toutefois connu un redressement, dans le climat propice créé par les négociations et la signature du JCPOA et bien que celui-ci ne soit pas encore entré en application : ils ont atteint 629 millions d'euros (+ 22 % par rapport à 2014, mais en partant d'un niveau très faible). Les importations depuis l'Iran sont restées insignifiantes (67 millions d'euros), du fait de l'embargo pétrolier, tandis que les exportations françaises vers ce pays (562 millions) restaient dominées par des produits non concernés par les sanctions, y compris celles des États-Unis (médicaments, équipements médicaux et parfums et cosmétiques). Parmi les réussites françaises, la performance du groupe Renault²⁵ motive de vrais espoirs au Centre français des affaires de Téhéran (CFA-MEDEF). Les ventes ont progressé de 49,3 % en Iran, avec plus de 162.000 véhicules vendus, à comparer aux 673.852 véhicules vendus en France par Renault. Le groupe Renault a en outre signé un accord pour la construction de 300 000 voitures sur le sol iranien. Cet accord et cette augmentation sensible montrent qu'il est possible de s'implanter en Iran, avec succès, dès l'instant où les biens et équipements ne font partie des listes de produits dits « à double usage », civil et militaire, faisant toujours l'objet de sanctions.²⁶

Les perspectives de reprise « post-JCPOA » concernent notamment l'aéronautique, les pièces détachées automobiles (compte tenu de l'implantation historique des industriels français) et, dans l'autre sens, naturellement, les hydrocarbures. Ainsi, si l'on considère l'année 2016, les échanges bilatéraux ont dépassé le milliard, enregistrant une hausse de plus de 60%. Cette nette accentuation s'explique par la hausse très importante des exportations françaises pour l'Iran, mais aussi et surtout par l'explosion de nos achats à la faveur de la reprise de nos enlèvements en pétrole brut. Alors que les produits pharmaceutiques, les équipements et instruments médicaux et les parfums et cosmétiques demeurent dans cet ordre nos trois premiers postes d'exportation. Sans surprise, le pétrole brut représente 86% de nos achats depuis l'Iran. Conséquence logique, notre solde commercial qui était largement excédentaire depuis 2012, s'est contracté de 82% et présente à présent un petit excédent.

²⁵ http://www.lepoint.fr/economie/les-ventes-mondiales-du-groupe-renault-dopees-par-la-russie-et-l-iran-15-01-2018-2186711_28.php#xtor=CS2-239

²⁶ Toute la complexité réside justement dans les listes très évolutives des biens en question. Les entreprises françaises ont clairement peur d'être mises en porte à faux.

Cela étant dit, les enjeux ne doivent pas non plus être exagérés : même s'ils revenaient au niveau d'il y a une décennie, de l'ordre de 4 milliards d'euros, les échanges avec l'Iran ne représenteraient encore que 0,5 % à peine du commerce extérieur français total.

Il y a aussi et surtout ce constat fait par tous les observateurs : après « l'affaire » BNP-Paribas, la plupart des banques françaises sont en quelque sorte « tétanisées ». Quelles que soient les assurances qui leur seraient données, elles n'ont aucune envie de courir le moindre risque avec les autorités américaines pour développer des courants d'affaires qui, de toute façon, ne sont pas tenus majeurs pour elles, compte tenu de la taille démographique et économique de l'Iran. Facteur aggravant : les pratiques des acteurs financiers et des banques iraniennes ne sont pas conformes aux réglementations en vigueur. Par ailleurs, certaines officines américaines s'efforcent d'entretenir le climat de crainte quant aux risques de faire des affaires en Iran. C'est ainsi que United Against Nuclear Iran (UANI), qui se présente comme une organisation à but non lucratif et non partisane, se donne pour objectif de mettre fin au soutien au régime iranien par les entreprises internationales. Ce groupe de pression a été créé par des personnalités américaines éminentes, comme l'ex-sénateur Joseph I. Lieberman, d'anciens diplomates de haut rang ou encore l'ancien directeur de la CIA Jim Woolsey. Son site internet met en avant les risques encourus par les entreprises qui font des affaires en Iran et propose également un recensement de celles-ci. UANI s'adresse directement aux entreprises : en mars 2016, des courriers très étayés ont été envoyés à plusieurs dizaines d'entreprises, notamment françaises, pour les mettre en garde quant à ces risques. L'un de ces courriers remis à la mission se termine par cette menace douceuse : « *there should be no basis for [nom de l'entreprise] to claim that it did not know of these risks if and when shareholders suffer from its decision to engage in business with Iran* ». Au final, ce sont des banques de taille moyenne qui ne sont pas implantées aux Etats-Unis, qui financent les échanges avec l'Iran (les banques turques par exemple).

MEDEF international se pose en partenaire important de l'Iran et se montre actif depuis la première élection de Hassan Rohani en 2013. MEDEF international a conduit dès 2014 l'une des toutes premières délégations de chefs d'entreprise occidentaux, faisant d'elle une la première structure à se réengager de façon visible en Iran. L'entrée en vigueur, le 16 janvier 2016, de l'accord de Vienne entre l'Iran et les pays du P5 +1 a renforcé cette dynamique en permettant la levée progressive et conditionnelle des sanctions relatives au programme nucléaire iranien. En janvier 2016, le Forum économique franco-iranien s'est tenu au MEDEF en présence du président de la République Islamique d'Iran et du premier ministre français Emmanuel VALLS. A été créé le Centre français des Affaires de Téhéran (CFAT)

opérationnel depuis octobre 2016, fournissant des services allant de la conciergerie d'affaires à la cartographie des acteurs, décryptage institutionnel et veille réglementaire.

L'économie iranienne étant assez opaque, les entreprises ont du mal à identifier précisément qui est derrière leurs partenaires iraniens et s'exposent donc au risque de faire, en fait, des affaires avec des entités sous sanctions. Sur ce dernier point, un interlocuteur de la mission a suggéré que les moyens de renseignement pourraient être mis au service des entreprises pour les aider dans cette identification de leurs « vrais » partenaires. Certaines entreprises ont également acquis ou envisagent d'acquérir des bases de données spécialisées auprès d'agences d'informations.

Au final, le résultat est que les entreprises françaises et européennes devront se battre pour prendre une place dans le marché susceptible de s'ouvrir. Les prémises de ce combat sont déjà visibles. Le cas des commandes d'avions de ligne est emblématique. Sitôt les sanctions levées, la République islamique a commandé cent dix-huit Airbus, la flotte iranienne étant vétuste et insuffisante face aux flux de voyageurs. Sur deux cent cinquante avions de la flotte aérienne iranienne, les autorités souhaitent en changer deux cent trente, soit la quasi-totalité. Les Iraniens ont coutume de prendre l'avion et les besoins n'ont de cesse d'augmenter. Pour accélérer la signature des contrats, Hassan Rohani est venu à Paris le 18 janvier 2016. Le tapis rouge a été déroulé : il s'agissait du premier dirigeant iranien à se rendre en visite officielle en Europe depuis dix-sept ans. Les contrats ou en tout cas les promesses de contrats ont été signés. Mais quelques mois plus tard, des inquiétudes ont agité les milieux industriels européens quant à leur possible annulation. La raison en est le système bancaire dont les blocages étaient tels qu'ils pouvaient mener à l'annulation des commandes.

Fait inattendu, enfin, le tourisme est une des priorités du gouvernement iranien. L'Iran a prévu d'investir massivement dans l'hôtellerie, afin de multiplier par cinq le nombre de touristes d'ici 2025, l'objectif étant d'atteindre 20 millions de touristes, pour un développement économique de 30 milliards de dollars à la clé. Les grands groupes, comme Accor Hotels, sont très présents dans les discussions. Les trésors de la Perse ancienne pourraient attirer beaucoup de visiteurs.

c. Surtout, sur le long terme le bénéfice politique peut être considérable

Une lecture géopolitique s'impose pour comprendre que le bénéfice politique pourrait être considérable. Lorsque Zbigniew BRZEZINSKI se livre avec méthode à un examen du

monde et des objectifs stratégiques des Etats-Unis, il tient le continent eurasiatique pour être le pivot du monde parce qu'il représente 75% de la population du monde et concentre la majeure partie des ressources ainsi que les deux tiers de la production mondiale. Pour que la suprématie américaine se prolonge, il leur faut éviter qu'une autre puissance ne puisse devenir hégémonique sur le continent. Cette analyse est très actuelle à ceci près que Zbigniew Brzezinski n'envisage que deux acteurs géostratégiques essentiels : l'Europe et la Russie. Il faut compter aujourd'hui avec la Chine et la problématique plus générale de l'économie mondiale.

Précisément, la géographie fait de l'Iran un centre de gravité de choix. Au lendemain de la seconde Guerre mondiale, l'Est et l'Ouest n'ont eu de cesse de rivaliser pour l'attirer dans leur camp respectif. L'intérêt géopolitique a basculé en juin 1941, lorsque l'Allemagne attaque l'URSS. Situé en dehors de la zone des conflits jusqu'à cette date, l'Iran devient la voie de passage des acheminements logistiques, la route devient la plus courte et la plus sûre. La jonction entre la mer Caspienne et le golfe persique est facilitée par l'existence du chemin de fer transiranien et l'état des routes carrossables, nettement amélioré grâce aux efforts entrepris par Reza Shah. Par cette voie SUD-NORD, le territoire iranien assurera le transit de plus de la moitié de l'aide américaine à l'Union Soviétique. Aujourd'hui, beaucoup de projets sont à l'étude, certains sont déjà en cours de réalisation. Parmi ces projets, citons deux projets qui concernent l'Europe et la France. Le projet d'un « corridor NORD-SUD » a pour vocation de relier l'Europe au sous-continent indien, à travers les territoires de l'ex-Union soviétique et de l'Iran. L'objectif est de contribuer à améliorer les capacités de transport routier et ferroviaire qui vont d'Helsinki à Moscou, puis le Kazakhstan et le Turkménistan pour atteindre ensuite le territoire iranien et le port de Bandar Abbas. De ce port, qui a l'ambition de devenir le port le plus important au monde, les marchandises seraient acheminées par voie maritime vers les ports indiens. Un tel projet peut diminuer les coûts et la durée de transport. Outre l'Iran, la Russie et l'Inde qui sont directement intéressés à la réalisation du projet, de nombreux autres pays y portent aussi un intérêt à l'instar de l'Union Européenne qui le soutient à travers son programme TRACEBA.

Un autre projet est celui de la « nouvelle route de la soie » qui consiste principalement en l'établissement de deux axes : Chine-Europe et Chine-golfe persique. Deux accords ont été conclus en 2003, accords de transit entre Iran et Ouzbékistan, entre Iran et Tadjikistan, qui doivent permettre le développement du transit entre ces trois pays *via* l'Afghanistan. L'Iran devrait ainsi être relié à la Chine par une voie terrestre. L'Iran investit dans la construction de tunnels et tronçons routiers en Afghanistan et le Tadjikistan afin d'améliorer la circulation.

Tous les pays voisins de l'Iran (au nombre de quinze) ont tout intérêt à ce que ces projets se développent. L'Iran serait donc à terme le nœud stratégique d'un réseau de voies terrestres entre Chine, Russie, Inde et Union Européenne. La « nouvelle route de la soie » est déjà reliée à l'Europe à travers la Turquie. Depuis 2013, un axe ferroviaire Chine-Europe, le plus long du monde, parcourant au total plus de 10 000 kilomètres, relie Zhengzhou et Hambourg via Duisbourg. Il n'est pas interdit de penser que ces axes ferroviaires soient pour la Chine un moyen de contourner toute forme de blocus sur les détroits (par exemple sur le détroit de Malacca) et de renverser le rapport entre puissance maritime et puissance continentale. La Chine est sans doute à cet égard visionnaire : elle ne se contente pas de ressusciter l'épopée de Zheng He (voie maritime) mais examine aussi et simultanément l'intérêt d'un *Bagdadbahn* selon plusieurs déclinaisons possibles : via la Russie, via le golfe arabo-persique ou via l'Iran. En d'autres termes, la Chine s'apprête à définir des « points stratégiques de manœuvre » dans sa lente conquête du monde. L'un de ces points stratégiques majeurs se place résolument sur le carrefour iranien.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que l'Iran soit aujourd'hui courtisé²⁷ par l'Union économique eurasiatique. Moscou appelle de ses vœux un rapprochement entre l'Union économique eurasiatique, d'une part, et ceux que le président Vladimir Poutine nomme les acteurs essentiels : Chine, Inde, Iran, d'autre part. En juin 2017, dans le cadre de la séance d'ouverture du sommet international économique de Saint-Petersbourg, Vladimir Poutine appelle expressément l'Iran à passer un accord de libre-échange avec l'Union eurasiatique, afin de rejoindre le marché eurasiatique. L'Union eurasiatique représente une population de 180 millions de personnes et une superficie totale de 20 millions de kilomètres carrés, répartis entre la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Arménie. Le marché eurasiatique constituerait une opportunité pour les exportations iraniennes. La Russie se dit prête à établir des relations privilégiées avec l'Union Européenne. Cette perspective est sans doute irréaliste pour le moment, compte tenu du problème Ukrainien. En revanche, la France et l'Union Européenne auraient tort de ne pas considérer avec attention l'émergence de cette Union eurasiatique, relativement récente et créée selon le modèle de la communauté européenne. Les positions sont très partagées au sein des instances de l'Union Européenne sur ce que représenterait l'UEEA : une opportunité, un outil ou espace de dialogue inédit pour les uns, une menace de « reconquête » par la Russie de ses anciens pays satellites. La réalité des échanges pourrait bien se tenir entre ces deux positions.

²⁷ <http://www.presse.fr/DetailFr/2016/06/17/470900/Russie-sollicite-ladhesion-de-lIran-au-march-eurasiatique>

Que l'on privilégie une lecture géopolitique, politique, ou que l'on prête attention aux grands projets chinois de réseaux ferrés ou ceux russes de gazoducs et oléoducs, l'Iran est un pays incontournable, avec lequel il faut absolument composer pour prendre pied dans l'espace eurasiatique.

III. Le prix à payer

a. Composer avec des incertitudes majeures : l'Iran doit relever ses propres défis

Le premier défi est intérieur, dans un pays qui a connu au moins trois révolutions²⁸. Les questions de liberté publique ou de conscience, celles des droits de l'homme font l'objet de luttes sociales même au sein du clergé et des élites politiques dont une partie cherche à renforcer la République islamique par des réformes innovantes. Il est clair qu'une majorité d'Iraniens ne veut pas d'une nouvelle révolution mais aspirent quand même à participer au plus vite à la marche du XXI^{ème} siècle. Les jeunes adultes sont encore marqués par l'opposition incessante entre partisans et adversaires du « régime », ou dit autrement entre révolutionnaires convaincus et ceux qui admettent l'usure de l'« utopie » révolutionnaire²⁹.

Précisément, la réforme de la République Islamique, la modernisation, n'est possible que si l'Iran met un terme définitif aux mentalités obsidionales de ses instances dirigeantes. Or, pendant des siècles, la Perse a craint les invasions ou agressions venant des Turcs et Mongols d'Asie centrale, des Russes du Caucase, des Ottomans, des Britanniques des Indes. Dans les années 1980, les rapports de force étaient en faveur de l'Irak de Saddam Hussein et des monarchies pétrolières. La jeune République islamique, en dépit de ses ambitions universalistes, a été obligée de défendre la « nation » et ses frontières. L'agression irakienne du 22 septembre 1980 a imposé une union nationale qui s'est inscrit bien moins dans les ambitions islamistes et révolutionnaires que dans la tradition iranienne. La guerre Irak-Iran provoqua la présence militaire massive des Etats-Unis et de leurs alliés dans la région. Les pays occidentaux interviennent tour à tour au Koweït, en Afghanistan, en Irak aux frontières de l'Iran, de sorte que les Iraniens ont acquis la conviction en 2000 que les forces armées américaines, à force d'encercler, avaient pour objectif final d'envahir l'Iran ou du moins

²⁸ L'Iran a connu au moins trois mouvements révolutionnaires : la révolution constitutionnelle (1906-1911), le mouvement nationaliste sous la direction de Mossadegh (1950-1953), la révolution islamique (1979).

²⁹ Voir les travaux de Farhad Khosrokhavar *L'Utopie Sacrifiée ou Sociologie de la révolution iranienne*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques p34.

de l'attaquer pour renverser le régime islamique. Le retour de l'Iran sur la scène internationale est donc un processus double : réforme innovante pour le régime, dont les craintes obsidionales s'atténueraient.

Le deuxième défi concerne la capacité de l'Etat Iranien héritier d'une longue histoire nationale et de son identité chiite à construire sa nouvelle place de puissance régionale indépendante et non plus de gendarme asservi à une autre puissance étrangère. Le face-à-face entre l'Arabie Saoudite et l'Iran est désormais au cœur des problèmes du Moyen-Orient. Cette rivalité n'est pas seulement religieuse et civilisationnelle, elle est surtout globale et politique. Des choix stratégiques majeurs doivent s'imposer : repli nationaliste, multiplication des interventions extérieures ou la recherche d'alliances régionales ou internationales stables. La voie que choisit l'Iran est d'assumer le leadership au sein des communautés chiites. L'Iran a acquis une place bien plus forte dans le monde musulman que ne l'avait l'Iran des Pahlavi, ce qui élargit sa position géopolitique globale dans la mesure où l'Iran prend maintenant systématiquement fait et cause pour les minorités chiites dispersées dans le monde sunnite. La force de ces communautés tient paradoxalement de leur autonomie relative. Les communautés chiites d'Irak, Liban, Afghanistan, Koweït, Bahreïn, Arabie, Yémen ou Pakistan sont confortées par l'appui de la « grande puissance » mais se sont en même temps autonomisées par rapport à l'Etat iranien parfois perçu comme trop présent. Toutes les communautés chiites ont observé comment, en 1991, les chiites d'Irak, encouragés puis abandonnés par les Américains, ont été massacrés par Saddam Hussein vaincu au Koweït, sans que l'Iran ne vienne à leur secours. Cet abandon s'ajoute aux traces douloureuses laissées par la prolongation inutile par Téhéran de la guerre Iran-Irak. Chacun a en mémoire le rôle de la force *Qods* des gardiens de la Révolution dans la guerre civile du Liban ou l'intervention iranienne, directe ou non, dans des pays aussi variés que le Sahara occidental, l'Algérie, l'Ouzbékistan, l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, les pays de la corne de l'Afrique ou même du Sahel. La République islamique d'Iran fut ainsi l'un des rares pays musulmans à dénoncer avec conviction le massacre de Srebrenica par les forces serbes en 1995. Au final, si l'Iran n'est plus réellement en capacité d'imposer au reste du monde le dogme du *velayat-e faqih* (gouvernement du guide), qui reste trop lié à l'Etat Iranien et persan, l'interventionnisme iranien est aujourd'hui mieux apprécié. L'islam offre à l'Iran une dynamique et un réseau, sinon un prétexte, pour affirmer la diversité complexe de ses ambitions mais le bilan est plus politique que religieux, profitant à la nation Iranienne plus qu'à la communauté des chiites.

Le troisième défi est global. L'Iran n'a pas l'intention de se cantonner à un rôle de puissance régionale productrice de pétrole et de gaz. L'Iran entend assumer un rôle mondial.

L'Iran cherche à être membre ou associé d'un très grand nombre d'organisations techniques ou politiques internationales, pour conforter sa normalité « institutionnelle » (Organisation de coopération de Shanghai et même Ligue arabe) et sa position de pays indépendant, islamique et moderne. L'Iran est très actif et professionnel dans le maximum d'institutions internationales comme l'UNESCO ou les agences de l'ONU de Genève. L'efficacité des réseaux iraniens est handicapée par l'impossibilité pour les diplomates Iraniens de rapports étroits et amicaux avec les habitants de leur pays de résidence. L'Iran est ainsi incapable de créer des lobbies, des réseaux d'« amis de l'Iran » dans quelque domaine que ce soit, préférant des cercles strictement contrôlés et administrés par les services de l'ambassade. En revanche, la diaspora iranienne a une réelle influence et se présente dans certains pays comme des acteurs économiques incontournables. En 2016, sept ans après une rupture brutale des relations diplomatiques, le roi Mohammed VI a officiellement nommé un ambassadeur pour l'Iran et accepté un formalisme officiel pour la gestion des affaires courantes, au grand dam de l'Arabie Saoudite qui n'a jamais cessé de faire pression sur le royaume dans une stratégie globale d'opposition à l'influence iranienne.

Au demeurant, palme³⁰ d'Or à Cannes en 1997, prix³¹ Nobel de la paix en 2003, médaille Fields³² de mathématiques en 2014, les Iraniens et Iraniennes ont démontré que leur pays avait des talents exceptionnels. Cette volonté d'ouverture de la société, si elle renforce la crainte de l'Arabie Saoudite devant l'émergence d'un modèle de société qui donne aux femmes une place légitime, n'en reste pas moins un signe positif affiché au reste du monde.

Le « prix » est à « payer », avant tout, par les iraniens mais n'en resterait pas moins partagé par tous les « partenaires » occidentaux ou tout du moins tous les « pays » manifestant un regain d'intérêt pour l'Iran.

b. Ce que pourrait signifier la fin de notre alignement aveugle sur la stratégie américaine : les possibles contraintes américaines

En 2003, lorsque Dominique de Villepin exprime de façon éclatante le désaccord français sur l'intervention américaine en Irak, les Américains se sont mis en ordre de marche pour dénoncer et marginaliser l'attitude française. Hollywood n'a eu de cesse, à l'époque, de donner à des personnages français le rôle du « méchant voyou », à l'instar du blockbuster

³⁰ Abbas Kiarostami pour le *Goût de la cerise*

³¹ l'avocate iranienne Shirine Ebadi. Il faut préciser qu'elle vit exilé à Londres depuis 2009.

³² Maryam Mirzakhani (1977-2017)

Rush Hour. Les contraintes américaines ont une réalité « narrative » mais peuvent aussi prendre une tournure très concrète. Elles peuvent s'exprimer sur de nombreux plans, dans les relations transatlantiques qui restent depuis toujours une ligne directrice de la politique étrangère française.

Dans les arènes diplomatiques et militaires, l'OTAN et même l'UE, le *leadership* américain reste prégnant, même si beaucoup d'observateurs le décrivent comme affaibli depuis l'élection du président Donald Trump. La présidence du Comité militaire de l'OTAN pourrait ne jamais être française. En effet, le président du comité militaire, principal conseiller du secrétaire général de l'OTAN, plus haut responsable militaire, est élu parmi les chefs d'état-major des armées des pays alliés. Le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach a récemment été élu pour une période de trois ans à compter de sa prise de fonction à l'été 2018. Un candidat français n'a vraisemblablement que peu de chance de succès en dépit des engagements français relativement appréciés en Afrique subsaharienne. De la même manière, le général Mercier, en dépit des nombreux soutiens dont il pouvait bénéficier, n'a pas été élu à la tête du comité militaire de l'UE. Un constat s'impose donc : les postes d'influence que ce soit au sein de l'Union Européenne ou au sein de l'OTAN échappent inéluctablement aux généraux français. Afficher ouvertement sa singularité stratégique au Moyen-Orient et en Asie centrale ne sera en aucune façon un facteur favorable à l'influence française dans les cercles décisionnels, même si le *leadership* anglo-saxon ne doit pas être non plus surestimé.

Les contraintes qui peuvent s'appliquer prennent surtout une forme économique et financière. En 2014, les entreprises françaises ont été particulièrement frappées, la banque BNP-Paribas a accepté de payer un montant record de près de 9 milliards de dollars pour avoir « violé » les embargos financiers des États-Unis contre plusieurs pays. De la même manière, Alstom a trouvé un arrangement à près de 800 millions de dollars avec les autorités judiciaires américaines suite à des faits de « corruption internationale », précisément au moment où la branche « énergie » de l'entreprise était rachetée par *General Electric*. S'agit-il d'une coïncidence ? La question est permise. Depuis lors, d'autres entreprises françaises et plus généralement européennes ont été confrontées à la rigueur du système judiciaire américain, en dépit de la qualité des relations franco-américaines, pourtant fondées sur une alliance bicentenaire, la fraternité du sang versé durant deux guerres mondiales et, aujourd'hui encore, une très grande proximité sur de nombreux grands dossiers internationaux.

Le système judiciaire américain est connu pour sa sévérité : la délinquance économique est très lourdement sanctionnée, par des peines de prison qui peuvent atteindre une quinzaine d'années pour les faits de corruption et des amendes considérables pour les entreprises. Les

entreprises américaines sont donc, elles aussi, mises à contribution. Pourtant, le constat est pourtant à la surreprésentation évidente des entreprises européennes dans les dossiers relatifs à l'application de certaines lois américaines, qu'il s'agisse de celles punissant la violation des embargos financiers internationaux des États-Unis (les banques européennes ont payé pratiquement toutes les plus grosses amendes américaines à ce titre) ou encore de la corruption internationale (les entreprises européennes ont versé les deux tiers des plus grosses amendes).

Cette situation a des conséquences macro-économiques perceptibles : le versement de plusieurs dizaines de milliards de dollars, en quelques années, par les entreprises européennes représente un prélèvement significatif sur les économies européennes au bénéfice des finances publiques américaines. Elle entraîne aussi, inévitablement, des interrogations sur un possible « ciblage » des entreprises européennes et sur la loyauté de certaines pratiques des administrations américaines. L'accord avec l'Iran sur son programme nucléaire a pour contrepartie, en principe, la réintégration de ce pays dans les circuits économiques et financiers mondiaux grâce à la levée d'une grande partie des restrictions économiques et financières le concernant. Mais la complexité de celles qui sont maintenues et leur application potentiellement extraterritoriale découragent les entreprises européennes de retourner en Iran. L'attitude du président Donald Trump prenant aujourd'hui ouvertement le contrepied de l'accord de 2015, porté à bout de bras par le président Barack Obama, ajoute une incertitude évidente pour toute la période de sa mandature 2017-2021. Un tel climat de défiance pour les entreprises européennes installe *a contrario* les meilleures conditions de réussite pour les acteurs américains, dès lors qu'ils conservent l'initiative.

Le trouble est accentué par la nature des manquements, qui justifient, selon les autorités américaines, les sanctions financières qu'elles infligent. Dans certains cas, celles-ci sont évidemment légitimes : il est normal que les consommateurs américains puissent obtenir réparation dans leur propre pays des fraudes aux règles anti-pollution imputées à Volkswagen, si elles sont avérées ; il est normal aussi que la complicité active des filiales américaines de certaines banques suisses dans la fraude fiscale de citoyens américains soit sanctionnée par le fisc américain. Mais la question de l'extraterritorialité se pose, lorsqu'il s'agit de sanctionner des entreprises étrangères, dont la stratégie de développement reste liée à un discours de stratégie générale national. Les artifices sont nombreux, permettant d'appliquer de fait des contraintes financières fortes. En effet, il ne s'agit pas d'une extraterritorialité d'édiction, qui ne semble pas en elle-même contraire aux principes de base du droit international, mais d'une extraterritorialité d'exécution : l'application extraterritoriale de certaines législations

américaines n'est pas fondée sur une revendication délibérée d'extraterritorialité, mais sur des interprétations larges du critère de compétence territoriale, selon lequel toute opération bancaire libellée en dollars dans le monde finit par donner lieu à une compensation effectuée sur le sol américain.

La situation actuelle résulte, en fait, de la conjonction de plusieurs facteurs : une volonté politique parfaitement « pensée » de valoriser la puissance économique américaine (aucune grande entreprise ne peut renoncer au marché américain) en faisant du droit, plus précisément de certaines législations dans le champ économique, un instrument de politique étrangère et de promotion des intérêts économiques américains ; mais aussi une situation actuelle de relatif blocage du système politique, compte tenu de l'incapacité de l'exécutif et du Congrès à trouver des compromis, qui permet aux différents acteurs institutionnels (administrations compétentes, organismes de régulation, procureurs, Congrès...) de développer leur activisme répressif extraterritorial sans qu'aucune autorité n'y mette des limites ; le tout sur fond d'assez large indifférence (dans une large part des milieux décisionnaires) à la politique internationale.

S'agissant du contexte politique et géopolitique, il faut également souligner un autre point : les États-Unis ne sont pas les seuls à édicter un droit économique à portée extraterritoriale et à l'appliquer. D'autres États³³ ou entités le font, à commencer par l'Union européenne ; mais aussi, déjà, et sans doute de plus en plus à l'avenir, les grands pays émergents. En effet, l'édiction croissante de règles à portée extraterritoriale est probablement inéluctable dans une situation d'intensification constante des échanges et de globalisation. Et toute puissance économique significative peut être tentée, pour des raisons légitimes (lutter contre le crime international, la corruption, le blanchiment, le financement du terrorisme...) ou moins honorables, de jouer la carte d'une application « activiste » de législations extraterritoriales. Il faut enfin être conscient que les normes juridiques qui se diffusent mondialement ne sont pas seulement le fait des États et entités politiques, mais aussi d'acteurs privés, notamment des entreprises (par exemple les entreprises transnationales qui uniformisent les clauses de leurs contrats avec leurs fournisseurs, celles de l'internet qui imposent à tous les utilisateurs de leurs services leur conception de la protection des données personnelles ou de la liberté des contenus...). De ce point de vue, la mondialisation économique est le vrai moteur de la remise en cause de la souveraineté juridique nationale des États.

³³ La France a légiféré en ce sens avec la loi SAPIN

Enfin, le « non-alignement » n'est pas forcément abouti, ce qui ajouterait aux contraintes américaines, une deuxième punition, l'échec. Prenons le cas de l'Union Européenne qui joue dans les années 90 et encore aujourd'hui un rôle clé. Alors que les Etats-Unis cherchent à renverser un « Etat voyou », les Européens ont une stratégie différente, en proposant lors de la Conférence d'Edimbourg de décembre 1992 d'avoir avec l'Iran un dialogue critique pour régler les conflits par la négociation. L'Iran a été sourd à tous ces messages. L'affaire Rushdie en février 1989, l'assassinat d'opposants kurdes à Berlin en 1997 (affaire du Mykonos). L'arrivée au pouvoir de Mohammad Khatami en 1997 n'a pas changé la nature des relations si ce n'est de manière très artificielle. En 2003, la crise du nucléaire a éclipsé toutes les autres questions et permis aux Etats-Unis de prendre l'initiative jusqu'à l'accord final. Sans la prise en main de la négociation par John Kerry et Mohammad Javad Zarif, jamais un accord n'aurait pu être trouvé rapidement. La seule chose que les Iraniens reconnaissent est le processus vertueux de négociation lancé par Dominique de Villepin en 2003 dans des conditions extrêmement difficiles. L'exposition au risque est donc considérable.

c. Un nouvel âge pour la stratégie française en Asie centrale ou au contraire des intérêts impossibles à croiser ?

Depuis la Haute Antiquité, le monde iranien a été le voisin immédiat de l'Europe, avant que les Turcs ne prennent l'Anatolie puis Constantinople en 1453 et séparent ces deux branches du monde indo européen. Au XIXème siècle, les contacts de l'Iran avec le monde industrialisé passent par les puissances britannique et russe, mais aussi par d'autres pays européens moins suspects d'ambitions impérialistes. A titre d'exemple, les Belges furent très actifs dans les douanes, les Allemands dans l'industrie, les Français dans l'archéologie. Avant la seconde guerre mondiale, le français était la seule langue étrangère largement pratiquée. Les premiers dirigeants de la République Islamique comme Mehdi Bazargan ou le premier président élu Abol Hassan Bani Sadr sont issus d'écoles françaises. Le réseau personnel, économique et politique ainsi tissé créa une grande proximité de pensée et de culture entre les deux mondes, européen et iranien avant que les Etats-Unis ne remplacent la vieille Europe dans les années 60.

La France a ouvert en 1886 des salles iraniennes au Louvre, grâce aux objets rapportés de Suse par une mission des archéologues Jane et Marcel Dieulafoy. Les français ont depuis

longtemps partagé une fascination pour ce pays d'orient, paradoxalement sans velléité colonialiste. L'archéologue André Godard qui fonde en 1939 le premier musée archéologique de Téhéran restera pendant longtemps l'homme de confiance du très nationaliste Réza Chah. Même si le philosophe Henry Corbin est le seul français ayant bénéficié d'une reconnaissance sociale et politique puisque depuis 2004, une rue de Téhéran porte son nom, en raison de l'exceptionnelle qualité de ses travaux sur l'islam chiite iranien. Beaucoup de français ont laissé une marque culturelle en Iran, cela n'a évidemment rien de déterminant mais ne représente pas non plus une donnée négligeable. Revendiquer un apaisement dans les relations franco-iraniennes est tout-à-fait possible, dès lors que les événements sont replacés dans le temps long.

D'ailleurs, à court terme, nouer une relation avec l'Iran est une solution réaliste et utile : il s'agit du meilleur moyen de pouvoir contraindre le régime de Bachar El Assad en Syrie sans avoir à établir une relation franco-syrienne directe, même discrète. Partant du constat que l'Iran est à présent le premier partenaire militaire de la Syrie, plus influent que la Russie, le chemin des dossiers sensibles de Damas passe par Téhéran. Cette stratégie pragmatique, maintenue dans son plus simple appareil, consiste à établir des passerelles durables entre Paris et Téhéran. En 1980, dès les premiers jours de la guerre Iran-Irak, Israël a fait sienne une approche réaliste : bien que l'ayatollah Khomeiny ait appelé les musulmans du monde entier à un nouveau djihad contre l'occupation sioniste à Jérusalem, Israël soutient l'Iran, en forme de prolongation des excellentes relations entretenues avec l'Iran des Palhavi. Fondamentalement, l'Iran restait le parfait allié de revers et *vice et versa*, partageant un intérêt commun d'endiguement du camp arabe. Cette stratégie cumulait trois intérêts : rapatrier dans de bonnes conditions les juifs d'Iran, engranger de substantiels revenus³⁴ et surtout le pouvoir d'adopter une position dure vis-à-vis des palestiniens et de la Syrie. Il ne s'agit évidemment pas de reproduire une telle stratégie à l'identique mais ce pragmatisme est un exemple remarquable d'adaptation possible aux réalités, au-delà des postures « médiatiques ». ³⁵

Les intérêts français dans le golfe arabo-persique ne peuvent être subordonnés aux seules perspectives de ventes d'armement. Les mêmes réserves doivent être exprimées à l'Iran et à l'Arabie Saoudite, de manière à ce que l'antagonisme ne soit jamais un piège pour les intérêts français. La situation est évidemment complexe puisque des partenariats ont été établis afin de réaliser les premiers succès à l'export du Rafale et justifier notre présence

³⁴ « en six ans (1980-1986), les livraisons d'armes et de pièces détachées à l'Iran rapporteront entre 1 et 2 milliards de dollars à Israël, plaçant celui-ci au quatrième rang des fournisseurs de l'Iran », RAZOUX P., 2013, La guerre Iran Irak, première guerre du Golfe 1980-1988, Paris, Perrin, p.184.

³⁵ l'ayatollah Khomeiny qualifiait Israël de « Petit Satan » alors même qu'il recevait des armes israéliennes.

militaire à Abou Dhabi. Au prix de quelques ajustements destinés à ménager le croisement d'intérêts contradictoires, se prévaloir d'une position résolument réaliste n'est pas impossible. Considérons le cas du Maroc, qui, il y a quatre ans, a rompu toute relation avec l'Iran et la diaspora iranienne, afin de s'aligner sur la position saoudienne. En 2016, il a rétabli tous ses canaux en direction de l'Iran, pour une raison simple : la diaspora iranienne est indispensable au développement économique au Sud du Maroc, la réalité des affaires a eu le dernier mot. La France peut parfaitement préconiser des vues « réalistes », parmi lesquelles : rester dans l'accord nucléaire de 2015 à des fins de non-prolifération, considérer l'Iran comme un pays ordinaire, façonnée par une longue et riche histoire civilisationnelle, prôner le dépassement de toutes les idées reçues par la considération des pratiques sociales concrètes et de leurs effets parfois inattendus dans le monde, adopter enfin une posture pragmatique à l'instar des Israéliens en 1980, si la situation l'exige en Syrie et au Liban.

Enfin, les européens ne resteront pas forcément en ordre dispersé. Ils pourraient bien être capables de s'entendre sur une stratégie commune, sur des bases probablement économiques : les européens sont très dépendants des approvisionnements énergétiques des pays du Golfe et sont donc de fait plus vulnérables à la déstabilisation de la région et à la fermeture du détroit d'Ormuz. Ils veulent absolument éviter un embargo pétrolier à leur encontre, comme ce fut le cas lors de la guerre du Kippour. Français, allemands, britanniques, tous sont soucieux de pouvoir continuer à vendre du matériel militaire aux pays du Golfe pour le plus grand bénéfice de nos industries d'armement (et le maintien d'emplois très peu dé-localisables). Déjà, pendant la guerre Iran-Irak (1980-1988), les dirigeants européens ont les yeux rivés sur les indicateurs macroéconomiques. Margaret Thatcher, premier ministre britannique, fait face à une crise sans précédent au Royaume-Uni. Elle ne peut pas renoncer aux parts de marché que le Royaume-Uni a péniblement conquises en Iran depuis les années 60, même si elle exècre le régime né de la Révolution Islamique. Le Royaume-Uni adopte une stricte neutralité et refuse de s'impliquer davantage dans la guerre, attitude pragmatique qui lui permet de vendre aux deux belligérants des produits pharmaceutiques, de l'équipement automobile et des machines-outils. Il y aura aussi des livraisons de moteurs et pièces de rechange pour chars Chieftain et Scorpion, de composants pour missiles sol-air Rapier, des systèmes de contre-mesures électroniques. Pour Bagdad, en forme de contrepartie, seront livrés 300 Land Rover, des systèmes de radar de guidage d'artillerie et seront formés des pilotes dans les académies militaires britanniques.

L'Allemagne joue de la même manière sur les deux tableaux et parvient, avec maestria³⁶, à maintenir des relations cordiales avec Bagdad, ce qui représente une gageure, lorsque l'on considère la hargne dont ont fait preuve, par ailleurs, les autorités irakiennes à l'égard de ceux qui soutiennent leurs adversaires. Au total, les pays européens dans leur ensemble fourniront pour 27 milliards de dollars d'équipement militaires à l'Irak et l'Iran. Aujourd'hui, contrairement³⁷ aux années 80, il existe le service européen pour l'action extérieure (SEAE). Pour peu qu'il fasse preuve de réalisme ou qu'il prenne en compte les intérêts économiques et militaires des pays membres, une position commune (habilement articulée avec les principes qui ont présidé à la création de l'Union Européenne) peut émerger avec d'autant plus de force qu'elle aura surmonté toutes les contradictions internes. La France a tout intérêt d'être à l'initiative et proposer la réponse la plus adaptée, le cheminement le plus cohérent pour ménager les intérêts européens dans la guerre qui se joue entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Cela peut très bien signifier renoncer à des contrats d'armement afin d'établir un équilibre sur le long terme entre les belligérants. Le rééquilibrage stratégique impose d'encourager un dialogue entre Riyad, Téhéran et Jérusalem pour mettre en place des mesures de confiance entre l'Iran et le Conseil de coopération du Golfe avant peut-être l'avènement d'une organisation de sécurité collective régionale. L'Iran est donc un véritable laboratoire pour la relation Occident – Moyen-Orient.

Conclusion:

L'Iran montre aujourd'hui le chemin d'une alternative, non pas d'une alternative rageuse et contestataire. Un vrai glissement s'est opéré, l'Iran n'est pas seulement la République des mollahs et la Révolution Islamique que personne ou presque n'avait vu venir, elle est aussi l'héritière d'un empire, une nation dont les ressorts nouveaux puisent dans une civilisation ancienne une réelle vitalité. Au-delà des nombreuses idées reçues occidentales, l'Iran est le pays des paradoxes : un pays que les médias occidentaux présentent comme une dangereuse théocratie, où, finalement, le clergé politisé ne représente qu'une petite minorité, où se développent dans une relative liberté de nombreux travaux universitaires explorant des

³⁶ Pour se donner bonne conscience, l'Allemagne assurera la formation de médecins militaires irakiens et livrera des hôpitaux de campagne.

³⁷ La politique européenne de sécurité et de défense n'est pas à l'ordre du jour, les Européens parviennent à rédiger le texte d'une déclaration insipide exprimant leur vive préoccupation face aux événements et rappelant l'importance vitale que représente pour l'Europe la liberté de circulation dans le Golfe...

pistes pour que la source du pouvoir ne soit plus religieuse. Avec l'accord nucléaire, Barack Obama a sans doute réussi quelque chose d'inespéré, en rendant possible la perspective d'une normalisation des relations économiques de l'Iran avec l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Avec l'élection de Donald Trump et le retour en force de positions néo-conservatrices, les Etats-Unis d'Amérique pourraient bien être les seuls à ne pas être concernés par ce retour de l'Iran dans le jeu international, alors même qu'ils en sont à l'initiative. Dernier paradoxe : signe d'ouverture de l'Iran au monde, le cinéma iranien³⁸ connaît une véritable consécration en même temps qu'il révèle sans concession les réalités d'une société patriarcale et l'idéologie qui reste dominante en Iran.

Les circonstances actuelles au Moyen-Orient bouleversent les équilibres régionaux. Le grand vainqueur de la guerre en Syrie est sans aucun doute l'Iran, qui accroît son influence de manière considérable, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi dans l'espace eurasiatique et en Asie centrale. L'étude des infrastructures titanesques, que ce soit les gazoducs, les oléoducs ou les voies ferrées chinoises, mise en perspective avec les permanences historiques et géographiques de l'Iran placent ce pays au cœur d'un réseau, dont le contrôle est essentiel pour prendre pied en Asie Centrale. L'art et la manière dont la France va appréhender ce tournant stratégique pour défendre la rationalité des intérêts français dans la région, auront quelque chose de dimensionnant pour la politique étrangère de la France dans le monde. Les intérêts croisés des pays européens, les relations bilatérales que la France a nouées avec les monarchies du Golfe forment une équation incontestablement difficile à résoudre. L'équilibre à trouver est évidemment fragile, mais l'aveuglement absolu serait de se conforter dans de fausses certitudes, en adossant notre stratégie à celle, très idéologique, des Etats-Unis d'Amérique. Composer avec l'incertitude est le prix à payer pour tenter de normaliser les relations avec l'Iran.

En conséquence, la France s'honorerait à prendre la tête d'une initiative européenne pour un rapprochement de l'Union Européenne avec l'Iran, avec le même pragmatisme et réalisme qui ont pu prévaloir dans les années 80 pour bon nombre d'acteurs. Israël, Royaume-Uni, Allemagne, les pays scandinaves, tous, ont su défendre leurs intérêts dans les années 80. La France a soutenu l'Irak et en a payé le prix fort. Cet épisode doit rester en mémoire pour envisager aujourd'hui l'antagonisme Arabie Saoudite – Iran.

Politique intérieure, politique extérieure, les deux politiques sont liées pour l'Iran. Permettre à l'Iran de profiter de l'économie mondialisée, encourager l'« émergence » de

³⁸ Exemple : le cinéma d'Asghar Farhadi, réalisateur d'Une séparation, dévoile la réalité de la condition féminine, où dominant la trahison, le mensonge et les non-dits dans la relation homme-femme.

l'Iran par la levée de toutes les sanctions économiques, reconnaître la richesse et l'identité culturelles incomparables d'un pays multiséculaire, ce sont les seules voies susceptibles de donner à la République islamique d'Iran l'opportunité dont elle rêve pour tenter de relever ses propres défis intérieurs et trouver une réponse à son grand écart permanent entre les aspirations de nouvelles générations et le conservatisme des gardiens de la Révolution. Ces compromis, extérieur et intérieur, apparemment impossible, pourraient être érigés en modèle, ce serait aussi pour la France un cas historique d'adaptation.

Le sceau de l'ambivalence domine toutes les relations entre l'Iran et le reste du monde. « Ami est parfois un mot vide de sens, ennemi jamais ! » disait Victor Hugo³⁹. Dans son premier discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président Donald Trump se garde bien de jouer un quelconque apaisement et qualifie l'Iran de « rogue state » et de « *corrupt dictatorship* », le « voyou » dont il a besoin pour mobiliser ses soutiens néo-conservateurs. Il y a paradoxalement une vraie convergence d'intérêt à désigner l'autre comme l'« ennemi ». L'« ennemi américain » reste consubstantiel à la Révolution islamique et arbitre les déchirements des factions iraniennes. De même, l'« ennemi iranien », que Donald Trump cherche à isoler par tous les moyens, est aussi ce pays dont il ne peut pas se détourner.

³⁹ *Tas de pierre*. Victor Hugo.

ANNEXE 1

Bibliographie :

- [1] ADELKHAH F., 2012, *Les mille et une frontières de l'Iran. Quand les voyages forment la nation*, Paris, Karthala.
- [2] ADELKHAH F., 2013, *Les Paradoxes de l'Iran. Idées reçues sur la République islamique*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- [3] ARBERRY A. J., 1953, *The Legacy of Persia*, Oxford, Clarendon press.
- [4] ATAKABI T., 2000, *Azerbaijan. Ethnicity and Struggle for power in Iran*, Londres, Oxford, University Press.
- [5] BALLAND D., 1992, *Les eaux cachées. Etudes géographiques sur les galeries drainantes souterraines*, Paris, département de géographie de l'université Paris-Sorbonne.
- [6] BANI SADR A.-H., 1989, *Le complot des ayatollahs*, Paris, La découverte.
- [7] BARZEGAR K., 2008, « *Iran and the Shiite Crescent : Myths and realities* », *Brown Journal of World Affairs*, XV(1) : 87-99.
- [8] BAYRAMZADEH K., 2004, *Les enjeux principaux des relations entre l'Iran et l'Europe de 1979 à 2003*, Paris, L'Harmattan.
- [9] BRIANT P., 1996, *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard.
- [10] BRITISH PETROLEUM, 2017, *Statistical Review of World Energy*.
- [11] BROMBERGER Ch., 2013, *Un autre Iran. Un ethnologue au Gilân*, Paris, Armand Colin.
- [12] CLAWSON P. et RUBIN M., 2005, *Eternal Iran*, New York, Palgrave.
- [13] COTTAM R., 1979, *Nationalism in Iran*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press.
- [14] COURBAGES Y. et TODD O., 2007, *Le rendez-vous des civilisations*, Paris, Le Seuil.
- [15] DEVICTOR A., 2015, *Images, combattants et martyrs. La guerre Iran-Irak vue par le cinéma iranien*, Paris, Karthala.
- [16] DIGARD J.-P., 2015, *Une épopée tribale en Iran, les Bakhtyâri*, Paris, CNRS Editions.
- [17] DJALILI M.-R et KELLNER T., 2006, *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*, Paris, PUF.
- [18] DUPAIGNE B. et ROSSIGNOL G., 2002, *Le carrefour afghan*, Paris, Gallimard.
- [19] DURING J., 1989, *Musique et mystique dans les traditions de l'Iran*, Téhéran-Louvain, Institut français de Recherche en Iran.

- [20] FILIU J.-P., 2009, *L'apocalypse dans l'Islam*, Paris, Fayard.
- [21] GERE F., 2007, *L'Iran et le nucléaire. Les tourments perses*, Paris, lignes de repère.
- [22] HABIBI M., 2004, *L'interface France-Iran 1907-1938. Une diplomatie voilée*, Paris, L'Harmattan.
- [23] HELLOT-BELLIER F., 2008, « *France-Iran : Quatre cents ans de dialogue* », Cahiers de Studia iranica, n°34.
- [24] HOURCADE B., 2002, *Iran. Nouvelles identités d'une République*, Paris, Belin.
- [25] HOURCADE B., 2004, « la recomposition des identités et des territoires en Iran islamique », *Annales de Géographie*, n°3, p. 511-530.
- [26] HOURCADE B., 2016, « L'Iran et le monde arabe, une rivalité politique », *Hérodote*, n°160.
- [27] KASHANI-SABET F., 1999, *Frontier Fictions : Shaping the Iranian Nation (1804-1946)*, Londres, Tauris.
- [28] KEPEL G., 1984, *Le Prophète et Pharaon*, Paris, La Découverte.
- [29] KHOSROKHAVAR F. 1995, *L'islamisme et la mort, le martyr révolutionnaire en Iran*, Paris, L'Harmattan.
- [30] KHOSROKHAVAR F. 1993, *L'Utopie sacrifiée, sociologie de la révolution iranienne*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 333 pages.
- [31] LOUËR L., 2008, *Chiisme et politique au Moyen-Orient, Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Paris, Autrement.
- [32] MERVIN S., 2007, *Les mondes chiites et l'Iran*, Paris, Karthala.
- [33] NICOULLAUD F., 2008, « Iran nucléaire. Je me souviens de 2003 », *Revue internationale et stratégique*, n°70, p. 179-186.
- [34] PLANHOL X. (de), 1968, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion.
- [35] PLANHOL X. (de), 2006, « Réflexion sur l'identité iranienne », *Mondes et cultures*, LXVI, vol.1, p. 261-269 ; Compte rendu annuel des travaux de l'Académie des sciences d'Outre-mer.
- [36] RAZOUX P., 2013, *La guerre Iran Irak, première guerre du Golfe 1980-1988*, Paris, Perrin.
- [37] ROY O., 2002, *L'Islam mondialisé*, Paris, Le Seuil.

[38] SFEIR A., 2014, *L'Islam contre l'Islam : l'interminable guerre des sunnites et des chiites*, Paris, Grasset.

[39] THOREZ J., 2015, *Asie centrale. Des indépendances à la mondialisation*, Paris, Ellipses.

Sources internet :

[40] ALI KHAMENEI – discours à la jeunesse à l'occasion de la journée contre l'arrogance mondiale, le 5 novembre 2016.

http://french.khamenei.ir/index.php?option=com_content&task=view&id=2150&Itemid=47

[41] BAUCHARD Denis, « L'Arabie Saoudite a adressé un message à l'Iran mais également à Daech » in *La Tribune*, 05 janvier 2016,

<http://www.latribune.fr/economie/international/larabie-saoudite-a-adresse-un-message-a-l-iran-mais-egalement-a-daech-540410.html>.

[42] CHOUET Alain, « Violence islamique : Quels acteurs ? Quelles menaces ? Quelles réponses ? », 2010,

<http://alain.chouet.free.fr/documents/Elegis01.htm>

[43] HOURCADE Bernard, BUJON de l'ESTANG François, BOURLANGES Jean-Louis, PADIS Marc-Olivier, MEYER Philippe, *Les défis de l'Iran*, émission « L'esprit public » radiodiffusée sur France Culture le 31 juillet 2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/l-esprit-public/les-defis-de-l-iran-avec-bernard-hourcade?xtmc=Iran&xtnp=1&xtr=1>

[44] HOURCADE Bernard, NICOULLAUD François, conférence de l'Institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient: les défis d'une renaissance – monsieur Bernard Hourcade, son Excellence, monsieur François Nicoullaud _ 28 septembre 2016.

<https://www.youtube.com/watch?v=RndQpdo2uXk>

[45] PIET Grégory, « Quels sont les enjeux et les conséquences de la dissuasion nucléaire israélienne : prolifération, non-prolifération, sécurité ou insécurité ? », *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg* [En ligne], Cahier n°16, URL :

<http://popups.ulg.ac.be/1784-6390/index.php?id=414>.

[46] ROHANI HASSAN, discours du président iranien prononcé lors la 72e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre 2017.

<https://www.youtube.com/watch?v=hOE8ifl-yb8>

[47] SAMUELE FURFARI, «Regard pétrolier sur la levée des sanctions contre l'Iran», sur le site *connaissancedesenergies.org*

<https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/regard-petrolier-sur-la-leeve-des-sanctions-contre-liran>

Articles :

[48] ARMINJON Constance, « L'autorité dans le chiisme : un perspective historique », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p. 80-86.

[49] BOUSSOIS Sébastien. « L'accord iranien sur le nucléaire, une révolution géopolitique pour la région et pour le monde. », GRIP, 27 juillet 2015.

[50] BENRAAD Myriam, « Iran barra, Baghdad tubqa hurra : la relation Iran-Irak », Questions internationales n°77 janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p.19-21.

[51] BURDY Jean-Paul, « Perturbation ou stabilisation ? La realpolitik, une constante de la Politique régionale iranienne », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La Documentation Française, Iran le retour, p. 44-52.

[52] COVILLE Thierry, « Retour en force de l'Iran sur la scène internationale ? », IRIS, 23 septembre 2015.

[53] DEVICTOR Agnès, « Vers un renouveau du cinéma iranien », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p. 111-116.

[54] GAUCHON Pascal, « Du Roi des rois au Guide suprême », Conflits, n°6, juillet-août-septembre 2015, Le grand retour de l'Iran, p 41- 44

[55] GIORDINI Didier, « Qu'est-ce que le chiisme », Conflits, n°6, juillet-août-septembre 2015, Le grand retour de l'Iran, p. 45.

[56] KIAN Azadeh, « La question des femmes : un pas en avant, deux pas en arrière », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p.64-67.

[57] NAZET Michel, « L'Iran, la Chine, la Russie : des alliés de circonstances ? », Conflits, n° 6, juillet-août-septembre 2015, Le grand retour de l'Iran, p. 62-63.

[58] NICOULLAUD François, « La fin d'un bras de fer avec la communauté internationale ? Retour sur douze années de négociations nucléaires », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p.22-30.

[59] PICHON Frédéric, « Les horizons de la géopolitique iranienne », Conflits, n° 6, juillet-août-septembre 2015, Le grand retour de l'Iran, p. 51-53.

[60] PREMONVILLE (de) Antoine-Louis, « Les fondements de la puissance iranienne », Conflits, n° 6, juillet-août-septembre 2015, Le grand retour de l’Iran, p. 58-61.

[61] RIAUX Gilles, « La diversité ethnique : une question lancinante sous la République islamique d’Iran », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p. 41-43.

[62] SAIDI-SHAROUZ Mina, « Entre l’Orient et l’Occident : Téhéran, une ville en mouvement », Questions internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p. 76-78.37

[63] THERME Clément, « Regards sur le « croissant chiite » ». Diplomatie – Les grands dossiers, n° 16, août-septembre 2013, p. 54-55.

[64] THERME Clément, «Le pragmatisme de la République islamique d’Iran », Questions Internationales, n°77, janvier – février 2016, La documentation Française, Iran le retour, p. 34-40.

Entretiens :

[65] Rencontre dans le cadre du comité Périclès de l’Ecole de Guerre avec monsieur Stéphane Michel, Directeur Moyen-Orient pour le groupe TOTAL

[66] Conférence de monsieur Pierre Razoux sur les nouvelles configurations de puissance au Moyen-Orient, séminaire de géopolitique sous la direction de monsieur Zajec (du 20 au 24 novembre 2017)

[67] Visite et rencontre au sein du Centre Français des Affaires de Téhéran - MEDEF international.

ANNEXE 2

La géographie de l'Iran : les zones désertiques au centre et les centres de développement en périphérie



ANNEXE 3

La rivalité Iran – Arabie Saoudite : les enjeux géopolitiques

